

Annexe 1 :

Référentiel métier/fonction – mise à jour octobre 2021

Fiche Descriptive d'Activité « Dirigeant » (membre du Comité directeur ou de commission)	
Domaine d'activité : <b>Direction</b>	Filière : <b>Dirigeants Bénévoles</b>
Niveau : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>	Qualification : <b>Dirigeant</b>
<b>Prérogatives et supervision :</b> Participer par son vote aux décisions et au fonctionnement de l'association	
<b>Objectifs principaux de la mission confiée :</b> Le Dirigeant membre d'une structure club ou fédérale participe aux activités de l'association et par son vote, contribue au fonctionnement démocratique de l'association. Son engagement doit l'amener à contribuer à porter des actions et à coordonner l'activité des bénévoles impliqués dans ces actions sous la responsabilité du Président de la structure.	
<b>Description de la fonction :</b> Il prend information sur les dossiers de l'association et sur les ordres du jour des réunions afin de prendre part de façon active et responsable aux arbitrages, décisions et vote. Il peut : <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre en charge un dossier afin d'en présenter aux autres membres du comité directeur le projet.</li> <li>- conduire des actions et coordonner une équipe de bénévoles.</li> <li>- agir en coopération avec le personnel salarié de l'association.</li> <li>- assurer la collecte des éléments nécessaires à la réalisation du bilan de l'action, rédiger les éléments de bilan de l'action, gérer le budget attribué dans le respect des règles comptable du club et en relation avec le trésorier de l'association.</li> <li>- Assister la gestion des licences FFA (bulletin d'adhésion, saisie sur SI-FFA)</li> </ul>	
<b>Compétences :</b> Etre capable de conduire une action et de participer aux décisions de la structure. Préparation et mise en œuvre d'un projet	
<b>Savoirs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• principes de fonctionnement associatif en relation avec les statuts de la structure</li> <li>• connaissance des valeurs et du fonctionnement de la FFA</li> <li>• principe de la comptabilité simplifiée des associations</li> <li>• Gestion de projet</li> <li>• Maitrise de l'utilisation du SI-FFA licence-performance</li> </ul>	

## Savoirs faire :

- Prise de parole en public
- Communication relation interpersonnelle et travail en équipe
- Conduite de réunion
- Rédaction de fiche action et réalisation d'un budget prévisionnel d'action
- Réalisation de bilan
- Mener mes actions en suivant le plan de développement fédéral
- réaliser un projet de développement simple dans le respect des principes de la démarche projet.
- participer à un débat budgétaire en conscience.
- mener mon action dans le cadre du projet de ma structure et du projet fédéral
- animer une réunion
- Accueillir et informer les adhérents ou participants
- respecter les consignes

## Savoir être :

- Disponible
- Ecoute
- Assumer et porter les décisions collectives
- Représenter son association en interne et en externe
- se positionner dans la philosophie politique et éducative fédérale
- écoute et animation participative des réunions et groupe de travail